





François Cholley, Président du Syndicat de l'Orge Administrateur de l'Agence de l'eau Seine-Normandie Maire de Villemoisson-sur-Orge

Le Syndicat affiche ses objectifs pour protéger la vallée de l'Orge

2020 a été une année particulière à plus d'un titre avec une crise sanitaire sans précédent qui a obligé notre Syndicat à s'adapter pour assurer la continuité de service aux usagers (420 000 habitants), promeneurs de la vallée et utilisateurs des réseaux d'assainissement. Mise en place du télétravail, protocoles et mesures sanitaires, réunions en visioconférence avec les élus... nous avons été réactifs et efficients pour permettre la poursuite des chantiers nécessaires, tant en matière d'assainissement, qu'au niveau de la gestion des milieux naturels et de la prévention des inondations.

Nous avons surmonté toutes les difficultés grâce au professionnalisme des collaborateurs du Syndicat et de leur volonté d'aller de l'avant avec les élus. Les élus, renouvelés à presque 70%, m'ont réélu le 24 septembre dernier à la tête du Syndicat. Je souhaite ici les remercier de la confiance qu'ils m'accordent pour continuer à faire de ce Syndicat un outil performant, ambitieux et bien géré.

De nombreux défis sont à relever, sans en dresser une liste exhaustive qui serait trop longue, j'en citerai certains sur lesquels je serai amené à revenir dans les colonnes de notre magazine.

Tout d'abord la prévention des inondations plus globale et préventive avec par exemple la création d'un nouveau modèle hydraulique global du bassin versant, la prise en compte des épisodes de sécheresse qui peuvent conduire à réfléchir à l'utilisation de nos bassins en soutien d'étiage ou encore l'engagement avec les communes sur la désimperméabilisation des sols en ville et la maîtrise des ruissellements agricoles.

Ensuite la **réhabilitation et la maîtrise des systèmes d'assainissement** en poursuivant bien sûr la rénovation de nos collecteurs d'assainissement de transport sur l'aval, en participant activement avec le Siaap au doublement du siphon sous la Seine vers Valenton dont la tête d'ouvrage se situe à Athis-Mons sur notre territoire, avec l'installation d'un « dégrilleur » pour retenir les déchets solides dont les lingettes, en reconstruisant les stations d'épuration vétustes ou encore en mobilisant tous nos partenaires, - communes, communautés, résidences d'habitation, entreprises - sur les points noirs de pollutions chroniques identifiés.

Enfin, la reconquête de la vallée et la préservation de l'Orge en progressant encore sur la qualité de l'eau, laquelle est encore insuffisante (lire en page 12). De même, nous poursuivrons les études en concertation avec les communes pour rouvrir l'Orge à Juvisy et à Athis-Mons. Nous continuerons le décloisonnement de la rivière et sa restauration (c'est-à-dire le retrait de seuils et clapets), nous prendrons en compte la question de l'eau et l'agriculture et nous renforcerons la lutte contre les incivilités en partenariat avec les polices municipales avec la mise en place d'agents assermentés.



Tel est le sens et le contenu que j'entends donner à notre action.

Mais dans l'immédiat, je vous souhaite à toutes et à tous une année 2021 douce et belle et en bonne santé!

SYNDICAT DE L'ORGE

Au Fil de l'Orge - 163, route de Fleury 91172 Viry-Chatillon Cedex - Site d'Ollainville - 19, rue de Saint-Arnoult 91340 Ollainville - Tél.: 0805 29 20 90 Directeur de la publication : François Cholley - Rédactrice en chef : Pascale Simonin - Comité de rédaction : Jean-Marc Bouchy, Pascale Simonin Crédits photos : Getty Imagess/iStock, Syndicat de l'Orge, - Conception et réalisation : Opt - Responsable éditoriale : Béatrice Dedenys - Rédaction Béatrice Dedenys, Pascale Simonin - Directeur artistique : Christophe de Giuli - Maquettiste : Rodolphe Tack - Impression : Imprimerie ICR - Janvie janvier 2021 - ISSN : 0298-8658

Sommaire



En amont, en aval La vie de l'Orge Panorama de nos actions



Dans notre élément Un Syndicat au service de l'Orge



Sur le terrain

Malgré la crise sanitaire, le Syndicat de l'Orge tient ses engagements





L'éco-pâturage s'installe dans la vallée de l'Orge

Malgré le confinement, l'éco-pâturage s'est déployé dans la vallée de l'Orge en 2020. Deux nouveaux sites ont accueilli des moutons et des chèvres.

Le 7 mai, **7 moutons ont élu domicile pour la saison sur des prairies de l'espace naturel du Perray à Sainte-Geneviève-des-Bois** dans le cadre d'une convention de partenariat avec le centre EMMAÜS Solidarité d'Épinay-sur-Orge. Le Syndicat de l'Orge subventionne en effet Emmaüs pour

former des personnes en insertion aux métiers de l'agroécologie et met à

disposition des parcelles pour mettre en pratique l'éco-pâturage. Emmaüs s'appuie notamment sur l'expertise d'Alain Divo et du Ceraue (Centre d'études et de recherche en agroécologie urbaine et écopaysage). Les moutons contribuent à éviter l'enfrichement et à améliorer la biodiversité de ces prairies de roseaux et de hautes herbes vivaces, tout en faisant l'économie d'une tonte mécanique.

5 chèvres de l'entreprise Ecoterra ont aussi rejoint une parcelle de 4 000 m² située au Clos de Beaumont à Morsang-sur-Orge pour une expérience de lutte contre la renouée du Japon. Le 9 octobre, les chèvres sont rentrées chez elles après n'avoir laissé que quelques tiges de renouée. Au printemps 2021, ces expériences seront renouvelées et d'autres parcelles viendront accueillir de nouveaux animaux dans la vallée de l'Orge.

Le Syndicat mobilisé

contre 3 pollutions de cours d'eau

Ces 3 événements ont eu lieu entre le 20 et 24 novembre 2020. La première pollution a été relevée à Saint-Maurice-Montcouronne suite à un appel d'un riverain s'inquiétant d'une forte odeur d'hydrocarbures. Les équipes dépêchées sur place ont en effet constaté une forte concentration d'hydrocarbures dans le réseau d'eaux usées au niveau du poste de relevage du hameau de Berchevilliers. L'ensemble du réseau était infecté jusqu'à la station d'épuration d'Ollainville. L'entreprise SUEZ est venue pomper l'excédent de fuel dans le poste de relevage. Après investigations, cette pollution d'origine volontaire serait peut-être le résultat d'un vidage intempestif d'un camionciterne dans le réseau d'eaux usées.

La deuxième pollution a été localisée au Mesnil Forget, un petit affluent du Mort-Ru à Nozay, suite au signalement d'un riverain. Des eaux usées ont été déversées dans le réseau d'eaux pluviales. Le Syndicat de l'Orge a identifié le pollueur. Il s'agit de Global Hydro qui a pompé les eaux usées d'un restaurant pour les évacuer dans le réseau d'eaux pluviales. Tout rejet d'eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales (et inversement) est strictement prohibé sous peine d'amende. Les équipes du Syndicat ont dû fermer les vannes du bassin. L'ordre a été donné à l'entreprise de nettoyer les canalisations et le site. Une plainte a été déposée à son encontre.

La troisième pollution a été constatée au Mort-Ru au niveau des Petits-Echassons à Longpont-sur-Orge. La Police municipale a signalé au Syndicat une pollution aux hydrocarbures lourds sur le cours d'eau. L'équipe d'astreinte s'est immédiatement mobilisée afin de poser des barrages flottants pour stopper la pollution. Un grand barrage flottant supplémentaire et des boudins absorbants ont été mis en place sur l'Orge à Perray Vaucluse. Les jours suivants, les équipes du Syndicat ont nettoyé le site et tenté de trouver le pollueur. Le lieu du déversement a été localisé mais pas le responsable. Il s'agit probablement encore d'une vidange illégale d'un camion-citerne.

Grâce à leurs expériences et à l'aide des services techniques des communes, les agents du Syndicat ont été rapides et efficaces pour pallier ces pollutions. La vigilance des riverains a été décisive aussi pour protéger le bien-être des cours d'eau et leur écosystème.







Une triple certification qui engage le Syndicat de l'Orge

Le Syndicat de l'Orge se définit comme une collectivité territoriale responsable, engagée dans une démarche durable et un service public performant respectueux des hommes, de la société et son environnement. Aujourd'hui, le Syndicat est certifié ISO 9001 (certification qualité), ISO 45001 (nouvelle certification santé et sécurité qui remplace la norme OHSAS 18001 détenue précédemment) et ISO 14001 (certification environnement).

Pour répondre aux exigences des normes, le Syndicat a établi une politique Qualité Santé-Sécurité et environnement afin de rendre lisible ses engagements auprès de ses collaborateurs et parties intéressées. Ses ambitions sont déclinées au sein de plans d'actions dédiés. La démarche s'appuie sur une certification active en matière de protection de l'environnement, de la santé et de la sécurité et d'un management de qualité plaçant l'amélioration continue, les programmes d'actions, les audits, les évaluations et l'implication de tous au cœur du système. Chaque collaborateur porte ces engagements. La direction et les élus sont garants de leur mise en œuvre et s'emploient à intégrer l'ensemble des partenaires dans cette démarche. Le Syndicat s'attache aussi à la recherche systématique de l'efficacité et de la performance dans l'atteinte de ces objectifs.

Un audit interne du système de management QSE du Syndicat, réalisé par un prestataire indépendant (Neho'Conseil), a eu lieu du 2 au 4 novembre 2020. Son but ? Vérifier la conformité du système de management intégré du Syndicat selon les préconisations des normes ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement) et ISO 45001 (santésécurité).

Un audit de surveillance, réalisé avec le prestataire DEKRA, a aussi été effectué du 23 au 26 novembre 2020. Son objectif? Vérifier l'adéquation du système de management aux exigences de la norme ISO 9001, aux exigences des usagers ainsi que, le cas échéant, aux exigences légales et réglementaires applicables. 5 points sensibles, 10 points forts et 8 points d'amélioration sont ressortis de cet audit. Aucune non-conformité ni mineure ni majeure n'a été relevée.





Engagement N°1

Intégrer la démarche qualité dans le fonctionnement quotidien

Engagement N°2

Préserver la santé, la sécurité et valoriser les compétences des collaborateurs



Engagement N°3

Protéger l'environnement et réduire les impacts de ces activités

Deux nouvelles stations d'épuration pour Janvry et Pecqueuse

Dans la continuité des hameaux de Mulleron et de la Brosse, le Syndicat de l'Orge et la commune de Janvry ont décidé de **procéder à la mise en séparatif de l'assainissement et de créer une station d'épuration dans le bourg de Janvry**. Dimensionnée pour 450 EH* et de type filtres plantés de roseaux, la station comporte un dégrilleur automatique, deux postes d'injection des effluents, deux étages de filtration et un canal de comptage en sortie avant rejet au milieu naturel. Les travaux ont été confiés à l'entreprise ERSE pour une durée de 4 mois. Ils ont démarré fin juillet et se sont achevés fin 2020.



400000€ TTC

Financement:

35 % Syndicat de l'Orge,

40 % Agence de l'Eau,

25 % Conseil Départemental.



Construite dans les années 80, la station d'épuration actuelle de Pecqueuse n'est plus adaptée au traitement des eaux usées. La commune et le Syndicat de l'Orge ont décidé de procéder à la reconstruction de la station d'épuration. Les travaux consistent à créer un bassin de stockage restitution de 160 m³ pour réceptionner les eaux en temps de pluie (le bourg de la commune est assaini par un réseau majoritairement unitaire), une station d'épuration type filtres plantés de roseaux et un réseau de transfert entre le bassin de stockage et la station d'épuration. Les travaux ont été confiés à l'entreprise ERSE et ont commencé en juillet pour une durée de 5 mois.

Coût des travaux:

1070000€ ТТС

Financement:

35 % Syndicat de l'Orge,

40 % Agence de l'Eau,

25 % Conseil Départemental.





3 objectifs stratégiques pour le Syndicat de l'Orge

1 Atteindre le bon état écologique de l'Orge et de ses affluents

L'enjeu ? Tendre durablement vers un objectif de bonne qualité pour l'Orge et ses affluents en vue d'obtenir un bon état chimique et écologique en 2027. Prévention des pollutions, restauration de cours d'eau, maîtrise de l'assainissement par l'entretien et réhabilitation des collecteurs, gestion de certains réseaux de collecte, mise en conformité des branchements, gestion de stations d'épuration et suivi des rejets, sont les missions que s'est fixé le Syndicat.



2 Valoriser écologiquement la vallée

Affirmer la trame verte et bleue de la vallée, en prenant en compte les enjeux sociaux, paysagers et environnementaux, concilier l'ouverture de nos sites au public en maintenant les équilibres écologiques, aménager le cadre de vie, tel est l'objectif du Plan de gestion des espaces naturels du Syndicat. Sa finalité ? Préserver les cœurs de biodiversité et développer les continuités écologiques à l'échelle des vallées et des territoires l'entourant.

3 Prévenir le risque inondation

L'urbanisation grandissante de la vallée a augmenté le risque d'inondation et la vulnérabilité des habitants et des activités. Pour réduire ces risques, le Syndicat s'engage à développer sa connaissance du fonctionnement hydraulique de la rivière, à contenir les effets de l'urbanisation sur le régime hydrologique, par une meilleure gestion des eaux de pluie à la source et une sensibilisation des acteurs comme de la population au risque inondation, notamment à travers Vigi'Orge, un système d'alerte aux riverains.

Une gouvernance représentative de l'ensemble du territoire

Le nouveau bureau syndical est composé de 15 vice-présidents et 6 conseillers délégués.



François CHOLLEY - Président du Syndicat VP de Cœur d'Essonne Agglomération Maire de Villemoisson-sur-Orge



Olivier THOMAS - 1er vice-président VP Communauté d'Agglomération Paris Saclay Maire de Marcoussis



Thierry DEGIVRY - 2º vice-président VP Communauté de Communes du Pays de Limours Maire de Fontenay-lès-Briis



Fatima OGBI - 3° vice-présidente Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart Maire adjointe de Grigny



Francis SAINT-PIERRE - 4° vice-président Grand Orly Seine Bièvre Conseiller municipal Juvisy-sur-Orge



Sophie RIGAULT - 5° vice-présidente VP Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération Maire de Saint-Michel-sur-Orge



Jean-Jacques GROUSSEAU - 6° vice-président VP Grand Orly Seine Bièvre Maire d'Athis-Mons



Sylvie OLLIVIER-HENRY - 7° vice-présidente Conseillère municipale Le-Val-Saint-Germain



Pierre LE FLOC'H - 8° vice-président Communauté de Communes Entre Juine et Renarde Conseiller municipal Saint-Sulpice-de-Favières



Laurent LARREGAIN - 9° vice-président Communauté de communes Dourdannais en Hurepoix Conseiller municipal Dourdan



Gilles FRAYSSE - 10° vice-président Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération Maire de Villiers-sur-Orge



Arielle MERRINA - 11° vice-présidente Grand Orly Seine Bièvre Maire adjointe de Viry-Chatillon



Nicolas FOUQUE - 12° vice-président Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération Maire adjoint d'Ollainville



William BERRICHILLO - 13° vice-président Communauté de Communes du Pays de Limours Maire Saint-Maurice-Montcouronne



Camille BERTINE - 14° vice-présidente Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération Conseillère municipale Bruyères-le-Châtel



Olivier MARCHAU - 15° vice-président Communauté d'Agglomération Paris Saclay Maire adjoint d'Épinay-sur-Orge

Communauté de Communes du Paus de Limours



Fabrice ARBELET - 2° conseiller délégué Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération Maire adjoint de Saint-Germain-lès-Arpaion

Patrick MYOTTE - 1er conseiller délégué

Conseiller municipal Forges-les-Bains



Jean-Claude DESILE - 3° conseiller délégué Communauté de communes Dourdannais en Hurepoix Maire adjoint de Saint-Chéron



Sylvain TANGUY - 4° conseiller délégué Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération Maire de Le-Plessis-Pâté



Gérard KERVRAN - 5° conseiller délégué Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération Conseiller municipal Arpajon



Emmanuel DASSA - 6° conseiller délégué Communauté de Communes du Pays de Limours Maire de Briis-sous-Forges

Des élus investis dans des commissions

Gestion des milieux naturels et ouverture au public

(avec les associations : Commission consultative des services publics)

Arielle MERRINA: aménagements hydromorphologiques Gilles FRAYSSE: agriculture

Olivier THOMAS: gestion des espaces naturels / accueil du public / déchets

Camille BERTINE : évaluation de la qualité de l'eau et de la biodiversité

Prévention des inondations

Nicolas FOUQUE · urbanisme et foncier

Francis SAINT-PIERRE: stratégie, suivi des PAPI Seine et Orge Vyette

Pierre LE FLOC'H: ruissellement agricole
Sophie RIGAULT: gestion de crise
Gérard KERVRAN: ouvrages hydrauliques, ZNEC, modèle
hydraulique, désimperméabilisation
Emmanuel DASSA: études et travaux répondant à des
problématiques inondation ciblées

Transport syndical des eaux usées et eaux pluviales et épuration

Jean-Jacques GROUSSEAU: études et travaux pour la réhabilitation des réseaux de transport
Sylvain TANGUY: contrat de DSP, refonte du règlement d'assainissement, schéma directeur transport aval
Fatima OGBI: études et travaux sur stations de traitement des eaux usées et eaux pluviales

Collectes communales et branchements

Laurent LARREGAIN: contrôles branchements
Thierry DEGIVRY: SDA communaux, rapports annuels collecte
Jean-Claude DESILE: études et travaux réseaux de collecte, suivi
points noirs collecte

Communication, sensibilisation, coopération décentralisée et QSE

Sylvie OLLIVIER-HENRY: communication et coopération décentralisée Olivier MARCHAU: éducation à l'environnement et QSE

Ressources : finances, bâtiments, moyens techniques, informatique

Patrick MYOTTE: budget assainissement et harmonisation redevances

William BERRICHILLO : budget rivière

Fabrice ARBELET: recettes PFAC, subvention, suivi CTECS

3 directions opérationnelles...





La direction Assainissement exploite, gère et réhabilite l'ensemble des systèmes d'assainissement du territoire (réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, stations d'épuration...).



La direction Prévention des risques inondation centralise la connaissance du réseau hydrographique pour permettre des choix stratégiques en matière d'aménagement et de gestion à l'échelle du territoire.

... et 2 directions supports

Une direction Ressources regroupe les finances, les ressources humaines, le juridique et les services généraux,

Une direction Communication et développement durable agit autour de la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, la démarche QSE (Qualité, sécurité, environnement) et la coopération décentralisée.



rivière l'Orae et des affluents (le Blutin, la Sallemouille, **PROFIL** la Bretonnière, la Charmoise, le Mort Ru. la Renarde, la Rémarde, DU SYNDICAT la Prédecelle...) EPINAY-SUR-ORGE VILLIERS- VILLEMOISSON SUR-ORGE LIMOURS SUR-ORGE SAINTE-GENEVIEVE-400 ha SAINT-MICHEL FORGES-LES-BAINS EUVILLE-SUR-ORGE d'espaces naturels FONTENAY OLLAINVILLE BRETIGNY- LE PLESSIS-PATE VAUGRIGNEUSE COURSON-MONTELOU SAINT-GERMAIN-ANGERVILLIERS LA NORVILLE SAINT-CYR- LE VAL-SAINT-SOUS-DOURDAN GERMAIN zommunautés d'agglomération BRELIX-IOLIV SAINT-SULPICE-SAINTE-MESME SERMAISE SOUZY-LA-BRICHE ROINVILLE-SOUS-DOURDAN 420000 VILLECONIN CORBREUSE 483 km² de cours d'eau 118 collaborateurs

31 980 **752** € Recettes de fonctionnement

19 571 404€ Dépenses d'investissement



Nettoyage du lit de l'orge.

L'année 2020 restera marquée par la crise du Covid-19 et ses impacts dans nos vies. Malgré ce contexte difficile, le Syndicat de l'Orge a mené de nombreux chantiers sur lesquels il s'était engagé. Pascale Reinier, Directrice Assainissement, Franck Boittin, Directeur Milieux naturels, et Julie Dufourd, Directrice Prévention des inondations, ont fait pour nous la sélection des meilleurs exemples.

à revoir nos méthodes de travail, à nous réinventer parfois pour accomplir nos missions.

Pascale Reinier,
Directrice Assainissemen

LES CHANTIERS ASSAINISSEMENT

L'assainissement gagne du terrain à Janvry

Le bourg de Janvry ne possédait pas jusqu'ici de réseau d'assainissement collectif. Après avoir pris en charge les 2 premiers hameaux de Janvry, le Syndicat souhaitait achever ce travail en 2020 avec le 3º hameau (2,2 km de réseau et 110 branchements). La construction d'une station d'épuration à filtres plantés de roseaux était aussi prévue. Un groupement d'entreprises a été choisi par le Syndicat pour ce chantier de 8 mois, s'élevant à 1,55 M€. Démarré en février 2020, il a été stoppé par le confinement du 17 mars. Grâce à la mise en œuvre de protocoles sanitaires stricts, les travaux ont pu reprendre le 29 avril. Les agents du Syndicat chargés de la maîtrise d'oeuvre ont dû s'adapter pour suivre ce chantier : visites en horaires décalés, réunions à distance... Grâce aux efforts de tous, entreprises comme agents, la partie réseau et station d'épuration a pu être achevée en 2020. Un travail long et minutieux attend encore les équipes en 2021 : connecter toutes les habitations concernées à ce nouveau

Les eaux usées non domestiques (EUND) étudiées de près

Le Syndicat de l'Orge a souhaité lancer en 2020 une opération de diagnostic EUND sur les communes d'Ollainville et Saint-Germain-lès-Arpajon, soit 90 entreprises à étudier. De la supérette à la boulangerie en passant par la casse automobile, les profils à diagnostiquer étaient très différents ! Si pour les particuliers il s'agit de vérifier la séparation eaux usées/eaux pluviales, pour les entreprises les prétraitements et la gestion des déchets viennent s'y ajouter. Cette opération nécessite un travail de terrain conséquent car il n'existe aucune liste à jour des entreprises ciblées sur les 2 communes. Il faut donc se déplacer et vérifier sur place leur existence puis organiser les contrôles, avec l'appui d'un prestataire. Une fois les diagnostics réalisés, les agents du Syndicat accompagnent les entreprises

vers la mise en conformité, par exemple en les aidant à créer un dossier de subvention. Les délais accordés pour respecter les préconisations varient selon les cas. Malgré le confinement et les contraintes sanitaires, l'opération a bien pu être menée sur Ollainville et Saint-Germain-lès-Arpajon en 2020. 90% des entreprises diagnostiquées étaient non conformes! C'est dire l'importance de ce type d'étude pour préserver la rivière d'éventuels rejets non maîtrisés.



La station d'épuration de Janvry durant les travaux



La mare du Pivot

"Face à la crise. co-construction! Avec les entreprises, les managers, les agents. Tout le monde a joué le jeu. "

Franck Boittin. Directeur Milieux naturels

La nature ne prend pas de pause, les travaux en régie non plus! Défi relevé pour les Échassons La fermeture des espaces naturels au public durant

le confinement ne signifiait pas l'arrêt de l'entretien des sites. La nature continuant à vivre, les agents du Syndicat ont poursuivi leurs missions sur le terrain dans des conditions contraignantes : surveillance et nettoyage des cours d'eau, gestion des déchets, entretien des ripisylves... En 2020, deux mares ont aussi été restaurées en termes de fonctionnement hydraulique et écologique : la mare Nadot (Leuvillesur-Orge) et la mare du Pivot (Limours). La première est propice à la reproduction des amphibiens et des insectes aquatiques. Un lien hydraulique y a été créé avec un méandre qui l'alimente.

LES CHANTIERS MILIEUX NATURELS

La seconde mare a été étanchéifiée afin d'optimiser son fonctionnement hydraulique. Un reprofilage des berges a été effectuée pour favoriser la diversité biologique. L'engagement de tous les agents a rendu possible ces chantiers d'importance pour la préservation des milieux naturels.

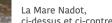
(Longpont-sur-Orge) et Cerpied (Égly, Ollainville et Arpajon) Ces 2 chantiers d'envergure (restauration hydromorphologique et rétablissement de continuité écologique avaient démarré en 2019 et devaient s'achever fin 2020.

Avec les consignes sanitaires imposées, le challenge était grand. Grâce à l'implication de tous et malgré 1 mois d'interruption lié au confinement, le défi a été relevé! Pour Cerpied, la restauration hydromorphologique a consisté à supprimer des obstacles perturbant l'écoulement

de la rivière. Un bras de cours d'eau a aussi été créé pour rétablir la continuité écologique, des berges ont été reprofilées et des aménagements effectués pour

diversifier les écoulements. Une valorisation paysagère a également été réalisée pour une résidence située en bord de rivière. Financé à 40 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie. 40 % par le département et 20 % par le Sundicat, ce chantier affiche un coût de 900 000 €HT. Pour les Échassons, les travaux avaient pour but la restauration hydromorphologique

du Mort Ru et l'accompagnement d'aménagements paysagers. Un nouveau lit de cours d'eau a été créé avec plus de sinuosités, renforçant sa capacité à retenir l'eau en cas de crue. Une piste a aussi été réalisée, des plantations ajoutées et des bancs posés. Une zone agricole annexe au cours d'eau a été conservée. Financé de la même façon que Cerpied, les Échassons affiche un coût de 720 000 €HT.



LES CHANTIERS PRÉVENTION DES INONDATIONS

Nous savons encore mieux faire face en cas de crise

La crue de juin 2016 a révélé que l'organisation du Syndicat était qualitative mais perfectible. Cet épisode a souligné la nécessité d'élaborer un plan de gestion de crise. Si les aspects organisationnels ont été abordés dès 2018 (avec notamment l'équipement et l'aménagement d'une salle de supervision), la dimension opérationnelle devait encore être améliorée. Des seuils de crise ont ainsi été créés : vigilance, alerte et alerte maximale. À chaque seuil correspond une organisation et une action de communication : bulletins de veille, messages sur les réseaux sociaux, informations aux riverains via Vigi'Orge... Désormais, chaque agent du Syndicat connaît son rôle au sein

du dispositif de gestion de crise. Aujourd'hui, tout est plus simple, concret et traduit en mission pour chacun afin de faire face en cas de crue ou pollution. Un exercice de crise sera réalisé début 2021 afin d'éprouver ces nouvelles règles et. éventuellement, les améliorer.

70= 60=

50

40=

30=

20=

10=



La vallée de l'Orge durant la crue de 2016

Tous les agents ont fait preuve de réactivité et d'engagement." Julie Dufourd.

Directrice Prévention des inondations

Notre modèle hydraulique prend de nouveaux repères

*Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

Cette simulation du comportement du cours d'eau, qui prend en compte les singularités du territoire, est indispensable au Syndicat. Elle permet en effet de connaître l'impact d'une crue de 5, 10, 20 ou 50 ans et donne des informations capitales pour déterminer les zones où il faut agir. Un nouveau modèle hydraulique est actuellement en cours de réalisation. Inscrit dans le PAPI Orge Yvette*, il est attendu pour 2021. À cet effet, des campagnes topographiques ont été organisées en 2020. Elles étaient planifiées et ont été maintenues. En complément, des campagnes de mesures de débits sont prévues début 2021. Les endroits clés du cours d'eau seront ainsi déterminés, ce qui est nécessaire pour tester la fiabilité du modèle.



Fin 2020, des bulletins de veille hydrologique hebdomadaires ont été créés et mis en place par le service hydraulique du Syndicat de l'Orge. Destinés principalement aux équipes techniques et aux agents d'astreinte, ils rendent compte de la pluviométrie, du niveau des cours d'eau et de l'indice de saturation des sols (considéré comme un facteur aggravant). Grâce à ces bulletins, une continuité d'information est mise en œuvre, ce qui permet aux agents du Syndicat d'anticiper toutes les situations relatives au cours d'eau.

Toujours plus

d'informations

pour veiller sur l'Orge



La qualité de l'eau s'est-elle améliorée depuis 10 ans ?

Le dernier rapport paru dresse le bilan de la qualité de l'Orge et de ses affluents durant la décennie 2010 – 2019. Il évalue aussi l'efficacité des actions menées par le Syndicat de l'Orge pour améliorer la qualité de l'eau.

Que met en évidence ce nouveau rapport sur la qualité de l'eau ?

- Le bon état global n'est pas encore atteint et l'amélioration de la qualité de l'eau s'avère lente.
- La qualité biologique de l'Orge augmente peu.
- La présence de pesticides (chlortoluron, AMPA, atrazine, diuron, isopoturon et simazine) reste préoccupante malgré une baisse des concentrations.

La plupart des concentrations de ces molécules restent en dessous des seuils de bonne qualité, sauf pour le chlortoluron et le diuron qui se retrouvent dans l'Orge en trop fortes concentrations.

Les concentrations en glyphosate dans la Bretonnière sont en cours d'augmentation mais restent en dessous des seuils européens de qualité.

 De nouvelles espèces piscicoles font leur apparition grâce aux effacements d'ouvrages hydrauliques. Les peuplements piscicoles des plans d'eau connaissent une bonne dynamique, avec une augmentation de leurs densité et diversité.

Comment s'organise la campagne patrimoniale du Syndicat de l'Orge ?

Le Syndicat de l'Orge suit 20 points de mesure en cours d'eau 6 fois par an, ainsi que 8 bassins. La physicochimie, les mesures de l'eutrophisation et les paramètres biologiques sont étudiés. L'ensemble de ces paramètres

> permet d'identifier avec précision les tronçons de l'Orge susceptibles d'atteindre le "bon état".





pour mesurer l'oxygénation, la température, la conductivité (salinité), le pH (acidité), la turbidité (transparence), l'ammonium (azote) et les orthophosphates (phosphore).

1 NOUVELLE STATION

installée en 2021 sur la Rémarde à Ollainville pour compléter le réseau de suivi.



